



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI, 14 DÉCEMBRE 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi, 14 décembre 2016, à 19 h, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur André Lamy (siège n° 1), monsieur Jean-Pierre Gélinas (siège n° 2), monsieur Charles Fréchette (siège n° 3), madame Françoise Hogue Plante (siège n° 4), monsieur Gilles A. Lessard (siège n° 5) et madame Murielle Bergeron Milette (siège n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Deshaies, maire.

Étaient aussi présents : M. Alain Halley, directeur général et greffier adjoint
M^{me} Marie-Claude Loyer, trésorière

Le greffier adjoint fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 9 décembre 2016, vers 9 h, la soussignée, greffière, a reçu, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), l'ordre verbal de M. le maire Yvon Deshaies, de convoquer tous les membres du conseil municipal à une séance extraordinaire devant se tenir **LE MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2016 À 19 H, à l'hôtel de Ville de Louiseville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, et ce, afin de considérer les sujets suivants :

Moment de réflexion

- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2016-527)
- 2° Période de questions – demande des personnes dans la salle (règlements n^{os} 2 et 59);
- 3° Adoption des prévisions budgétaires 2017
- 4° Adoption du programme triennal 2017, 2018 et 2019

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL ET LA PÉRIODE DE QUESTIONS, LORS DE CETTE SÉANCE, PORTENT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET OU LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE LOUISEVILLE.

Période de questions – (règlements n^{os} 2 et 59)

Clôture de la séance à _____

En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville
Ce 12^e jour du mois de décembre 2016

MAUDE-ANDRÉE PELLETIER
GREFFIÈRE



SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

Yvon Deshaies	en mains propres le 12 décembre 2016
André Lamy	en mains propres le 12 décembre 2016
Jean-Pierre Gélinas	en mains propres le 12 décembre 2016
Charles Fréchette	en mains propres le 12 décembre 2016
Françoise Hogue Plante	en mains propres le 12 décembre 2016
Gilles A. Lessard	en mains propres le 12 décembre 2016
Murielle Bergeron Milette	en mains propres le 12 décembre 2016

2016-527

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE GÉLINAS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du mercredi, 14 décembre 2016 à 19 h tel que présenté.

2016-528

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans le journal L'Écho de Maskinongé du mercredi 30 novembre 2016 mentionnant que le budget sera adopté, le mercredi, 14 décembre 2016 à 19 h;

CONSIDÉRANT que le maire et la trésorière ont donné les grandes lignes des prévisions budgétaires 2017;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour l'année 2017 s'élèvent à 10 964 877 \$;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter, par résolution, le rapport détaillé des composantes du budget 2017;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MURIELLE BERGERON MILETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le budget 2017 des revenus et dépenses au montant de 10 964 877 \$ et que copie des composantes du budget 2017 soit **annexée** au présent procès-verbal.

2016-529

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2017, 2018 ET 2019

CONSIDÉRANT que la Ville de Louiseville doit adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019;

CONSIDÉRANT que le maire a donné les explications concernant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019;

POUR CES MOTIFS,



IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GILLES A. LESSARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les membres du conseil approuvent le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 et que copie du document soit **annexée** au présent procès-verbal.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est levée à 19 h 25.

YVON DESHAIES
MAIRE

ALAIN HALLEY
GREFFIER ADJOINT